FORMATIONS EN ALTERNANCE

# Livret d'accueil

Bienvenue au CFA FPA-HSE FRANCE

12 route du Donon, 88110 ALLARMONT — 76 et 98 rue de la Plaine des Bouchers, 67100 STRASBOURG
03 29 27 31 07 — 03 88 84 13 58 — info@fpa-hse.fr — cfa-fpa-hse.fr
Version 3 — 01/08/2026
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41880130288 auprès du préfet de région Grand Est ;
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# Sommaire


1 Mot d'accueil

2 Nos formations

3 Organisation du centre

4 L'alternance : contrat et acteurs

5 Droits et devoirs de l'apprenti

6 Votre parcours, étape par étape

7 Modalités pédagogiques et moyens

8 Locaux et plateaux techniques

9 Évaluation, certification et suites de parcours

10 Aides financières

11 Vie pratique

12 Règlement, réclamations et médiation

13 Qualité, prévention et signalement

14 Contacts utiles

# Mot d'accueil

- Apprenties, apprentis, soyez les bienvenus dans notre établissement.
- Faire le choix de l'apprentissage, c'est faire le choix de l'excellence. Accueillir, préparer les futurs collaborateurs de nos entreprises, est notre vocation. Notre rôle : vous accompagner vers la réussite.
- Faire preuve de curiosité, d'écoute, d'attention, de travail et de persévérance vous permettra d'obtenir votre diplôme et une première expérience professionnelle reconnue.
- Ce livret vous présente le centre, le déroulement de votre formation, vos interlocuteurs et vos droits. Conservez-le : il contient les coordonnées dont vous pourriez avoir besoin.

## Le CFA en bref

- Association créée le 11 février 2015
- CFA créé le 28 mai 2022 à l'initiative de la FNA Alsace-Lorraine
- Trois sites : Allarmont et Strasbourg
- Certifié Qualiopi

## Une question ?

- info@fpa-hse.fr
- 03 29 27 31 07

# Nos formations

| Titre professionnel | Niveau | Code RNCP |
|---|---|---|
| Secrétaire comptable | 4 | RNCP37123 |
| Gestionnaire de paie | 5 | RNCP37948 |
| Gestionnaire comptable et fiscal | 5 | RNCP37949 |
| Employé commercial | 3 | RNCP37099 |
| Conseiller commercial | 4 | RNCP37717 |
| Négociateur technico-commercial | 5 | RNCP39063 |

| Titre professionnel | Niveau | Code RNCP |
|---|---|---|
| Responsable d'établissement marchand | 6 | RNCP38666 |
| Mécanicien de maintenance automobile | 3 | RNCP38101 |
| Mécanicien automobile | 3 | RNCP38102 |
| Peintre en carrosserie | 3 | RNCP41533 |
| Carrossier réparateur | 3 | RNCP41532 |
| Formateur professionnel d'adultes | 5 | RNCP37275 |

Toutes nos formations en alternance durent 455 heures en centre, à raison d'une journée par semaine en formation et quatre jours en entreprise. Le distanciel couvre les apports théoriques, l'entreprise le geste professionnel.

Chaque formation fait l'objet d'un programme détaillé remis avant votre inscription : objectifs, contenu, prérequis, modalités, tarif, délai d'accès, lieu d'examen et indicateurs de résultats.

La fiche détaillée de chaque certification — activités visées, blocs de compétences, débouchés et suites de parcours — est consultable sur le répertoire national tenu par France Compétences : **francecompetences.fr**

*Nous proposons également des formations courtes en santé et sécurité au travail, présentées dans un livret d'accueil dédié.*

# Organisation du centre

## Direction et administration

- Direction : le bureau de l'association. Président en exercice : Frédéric DUREUX
- Pôle administratif : Margot BONNET
- Pôle pédagogique : Louisa DUREUX
- Pôle comptabilité : Louisa DUREUX, responsable ; Sarah DUREUX, comptable
- Pôle qualité : Sarah DUREUX
- Pôle communication : Margaux SABATIER

## Équipe pédagogique

- Louisa DUREUX — formatrice d'adultes depuis 25 ans, accompagnatrice VAE et bilan de compétences
- Christelle NISI — secrétariat de direction, comptabilité et paie
- Margaux SABATIER — commerce, force de vente et relations clients
- Maurice LAAS — mécanique automobile
- Materne LAAS — carrosserie et peinture

## Vos interlocuteurs

- Secrétariat, comptabilité, paie : Louisa DUREUX — 06 66 85 03 37 ; Christelle NISI — 07 83 83 44 49
- Commerce : Margaux SABATIER — 06 12 51 39 27
- Mécanique, carrosserie : Maurice et Materne LAAS — 03 88 84 13 58

Référent handicap — Frédéric DUREUX, 06 18 30 36 01, president@fpa-hse.fr

Violences, harcèlement et discriminations — Louisa DUREUX, référente, 06 66 85 03 37, signalement@fpa-hse.fr ; Frédéric DUREUX, suppléant, 06 18 30 36 01. Le signalant choisit librement son interlocuteur.

# L'alternance : contrat et acteurs

## Le contrat d'apprentissage

- Contrat de travail à durée déterminée ou période d'apprentissage dans un CDI
- Vous donnez à l'apprenti le statut de salarié à part entière
- Il associe une formation au sein de l'établissement et dans l'entreprise
- Rémunération fixée en pourcentage du SMIC, selon l'âge et l'année du cycle

## Les engagements de l'entreprise

- Fournir une mission professionnelle en adéquation avec le diplôme préparé
- Nommer un maître d'apprentissage pour suivre et encadrer l'apprenti
- Respecter le calendrier d'alternance
- Suivre avec le livret d'apprentissage les activités effectuées

## Le rôle du CFA

- Assurer la formation théorique et la préparation à la certification
- Coordonner le parcours avec le maître d'apprentissage
- Réaliser les bilans de période en entreprise
- Accompagner en cas de difficulté ou de rupture

Le livret d'apprentissage est obligatoire et vous est remis en début de formation. Vous le conservez en permanence, en centre comme en entreprise, et le complétez avec votre maître d'apprentissage et vos formateurs. Il doit pouvoir être présenté à tout moment à l'inspection de l'apprentissage.

# Droits et devoirs de l'apprenti

## Vos droits

- Vous bénéficiez des mêmes conditions de travail que les autres salariés de l'entreprise
- Votre rémunération est fixée en pourcentage du SMIC, selon votre âge et l'avancement de votre cycle d'étude
- Vos années de formation sont capitalisées en années pleines à valoir sur la retraite
- Vous disposez d'une carte d'étudiant des métiers, ouvrant droit à des réductions
- Vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de l'apprentissage en cas de difficulté liée au contrat

## Vos devoirs

- M'impliquer pleinement dans l'enseignement dispensé par l'établissement et dans le travail confié par l'employeur
- Respecter les règles de l'entreprise ainsi que celles de l'établissement de formation en prenant soin des lieux et du matériel
- Respecter mon statut de salarié dans l'entreprise et l'établissement
- Respecter les horaires prévus dans mon contrat
- Tenir compte des conseils des formateurs et du maître d'apprentissage, outil d'évaluation et de communication avec mon maître d'apprentissage et mon référent
- Participer aux épreuves du diplôme avec la motivation du résultat

# Votre parcours, étape par étape

1

### Demande d'information

Par mail, par téléphone ou via le formulaire du site. Le programme détaillé vous est adressé.

2

### Entretien et positionnement

Vérification des prérequis, tests de positionnement en français et en bureautique.

3

### Contrat et convention

Signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise, puis convention de formation.

4

### Convocation et accueil

Dates, horaires, lieu ou lien de connexion, formateur. Remise du livret et du règlement intérieur.

5

### Formation et certification

455 heures en centre, évaluations de fin de bloc, puis session de certification.

Délai d'accès — L'entrée en formation intervient sous 2 à 8 semaines à compter de la réception du dossier complet, sous réserve des places disponibles.

Capacité d'accueil — Jusqu'à 8 apprenants par groupe.

En cas d'empêchement, prévenez-nous au plus tôt. Les conditions d'annulation et de report figurent à la convention et aux conditions générales de vente.

# Modalités pédagogiques et moyens

## Organisation

- 98 heures en présentiel et 357 heures en distanciel synchrone, sur 455 heures en centre
- Une journée par semaine en formation, quatre jours en entreprise
- Accompagnement à la constitution du dossier professionnel : 14 heures
- Préparation à l'épreuve de certification : 14 heures

## Moyens mis à disposition

- Salle dédiée équipée d'ordinateurs sur nos sites
- Classe virtuelle Infomaniak, accessible par navigateur et application
- Supports projetés et déposés sur Digiforma
- Plateaux techniques pour les métiers de l'automobile et de la carrosserie

## Ce dont vous avez besoin

- Un ordinateur en bon état de fonctionnement
- Une connexion Internet stable
- Un navigateur à jour, un casque ou des écouteurs, une webcam
- Une adresse électronique active

Suivi de l'assiduité — En présentiel, émargement par demi-journée. À distance, relevés de connexion horodatés, contrôle de présence en début et en fin de séance, validation des activités déposées. Les relevés sont conservés et joints à votre dossier.

Une déconnexion subie est tracée au relevé et ne constitue pas une absence : la séquence est reprise ou replanifiée.

# Locaux et plateaux techniques

- 12 route du Donon, 88110 Allarmont — siège administratif et salles de formation. Accès de plain-pied.
- 76 rue de la Plaine des Bouchers, 67100 Strasbourg — salles équipées, classes virtuelles et sessions d'examen. Accès à l'étage par ascenseur.
- 98 rue de la Plaine des Bouchers, 67100 Strasbourg — plateaux techniques. Accès de plain-pied.

Référent handicap — Frédéric DUREUX, 06 18 30 36 01. Nos trois sites font l'objet d'un diagnostic d'accessibilité. Contactez-le dès votre demande : chaque situation est étudiée individuellement.

## Plateau mécanique automobile

- Pont élévateur, démonte-pneus, équilibreuse, géométrie des trains roulants
- Station de climatisation tri-fluide, diagnostic multimarque, calage de distribution
- Fiches de référence : RNCP38101 et RNCP38102

## Plateau carrosserie

- Poste de travail avec moyen de levage, banc de redressage et de mesure
- Soudure et découpe, débosselage, réparation des plastiques, vitrages
- Fiche de référence : RNCP41532

## Plateau peinture

- Cabine ventilée et filtrée, laboratoire de préparation des teintes
- Zone de ponçage avec aspiration, pistolets, station de lavage
- Fiche de référence : RNCP41533

*Chaque plateau est organisé sur le modèle du plateau technique de référence du titre, consultable sur la fiche RNCP correspondante. Documentation technique et équipements de protection à chaque poste. Inventaire détaillé sur demande.*

# Évaluation, certification et suites de parcours

## En cours de formation

- Évaluation des prérequis à l'entrée
- QCM, exercices d'application, mises en situation
- Évaluations blanches de fin de bloc
- Bilans de la période en entreprise avec le maître d'apprentissage

## La certification

- Délibération du jury sur la base du dossier professionnel, de la mise en situation et de l'entretien final
- Les blocs de compétences peuvent être obtenus séparément
- Délai entre la fin de formation et la session : 6 à 9 semaines

## Lieux d'examen

- Sur place, 76 rue de la Plaine des Bouchers : secrétariat comptable, gestion de paie, gestion comptable et fiscale
- AFPA de Strasbourg : titres techniques
- ADREC : titres commerce et formateur d'adultes

## Suites de parcours

- Filière commerce : du niveau 3 au niveau 6, Employé puis Conseiller commercial, Négociateur technico-commercial et Responsable d'établissement marchand
- Le droit de poursuite d'études figure sur la fiche RNCP de chaque titre

## Votre satisfaction

- Enquête à chaud en fin de formation
- Enquête à froid à six mois sur l'insertion et la mise en œuvre des acquis
- Recueil des appréciations des entreprises et des maîtres d'apprentissage lors des bilans de période

## Évaluation des enseignements

- Questionnaire distinct de l'enquête de satisfaction, administré à l'issue de chaque bloc
- Pertinence des contenus, progression pédagogique, qualité des supports, articulation centre-entreprise
- Résultats analysés en réunion pédagogique, ajustements tracés au compte rendu

*Déplacement et frais d'hébergement à prévoir par le candidat. Les indicateurs de résultats, les tarifs et les prérequis figurent sur le programme de chaque formation, remis avant inscription.*

# Aides financières

## Logement

Garant gratuit avec la garantie VISALE

actionlogement.fr/la-garantie-visale

Financement de l'installation avec l'aide MOBILI-JEUNE

actionlogement.fr/financement-mobilite

Avance du dépôt de garantie avec l'AVANCE LOCA-PASS

actionlogement.fr/l-avance-loca-pass

## Permis de conduire B

Aide de l'État de 500 €, sans condition de ressources. Être âgé d'au moins 18 ans, titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et engagé dans la préparation des épreuves.

alternance.emploi.gouv.fr — aide au permis

## Accompagnement et équipement

L'OPCO participe au financement du premier équipement professionnel nécessaire à votre formation. L'établissement se charge de la commande.
Les missions locales du Grand Est accompagnent les jeunes dans leurs démarches.

mon-administration.com — missions locales

Carte d'étudiant des métiers — Elle vous est remise en début de formation et ouvre droit à des réductions sur les transports, la culture et les loisirs.

Le pôle administratif vous accompagne dans toutes ces démarches : info@fpa-hse.fr — 03 29 27 31 07. Un guide de l'alternance est également disponible sur travail-emploi.gouv.fr.

# Règlement, réclamations et médiation

## Règlement intérieur

- Remis avec le présent livret et affiché dans nos locaux
- Il doit être connu, respecté et signé par l'apprenant
- L'employeur et le représentant légal en prennent également connaissance

## Réclamations et recours

- Réclamations : reclamation@fpa-hse.fr — accusé sous 5 jours ouvrés, réponse motivée sous 15 jours ouvrés
- Recours sur une évaluation : Sarah DUREUX, sarah.dureux@fpa-hse.fr, dans les 15 jours suivant la notification
- La demande est instruite par une personne n'ayant pas conduit l'évaluation

## Médiation de l'apprentissage

- Saisine gratuite par l'apprenti, son représentant légal, l'employeur ou le CFA — article L. 6222-39
- Litiges liés à l'exécution ou à la résiliation du contrat, non aux questions pédagogiques
- Entreprise artisanale : CMA Grand Est. Entreprise commerciale : CCI Grand Est.

Médiation à la consommation — Si vous êtes une personne physique n'agissant pas dans le cadre de votre activité professionnelle et qu'un différend persiste malgré votre réclamation, vous pouvez recourir gratuitement au médiateur de la consommation : SAS CNPM — Médiation Consommation, 27 avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond — cnpm-mediation-consommation.eu

# Qualité, prévention et signalement

- FPA-HSE met en œuvre une procédure de prévention et de signalement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, applicable en centre comme en entreprise d'accueil. Vous en recevez un exemplaire avec le présent livret.
- Tout fait peut être signalé indifféremment à l'une ou l'autre des personnes désignées. Vous choisissez librement votre interlocuteur.
- Lorsque la personne saisie est elle-même mise en cause, empêchée ou intervient auprès de vous à un autre titre, le dossier est confié à l'autre référent.
- Aucune sanction ni mesure défavorable ne peut être prise à l'encontre d'une personne ayant signalé de bonne foi ou témoigné.

## Signaler

- Louisa DUREUX, référente — 06 66 85 03 37 — signalement@fpa-hse.fr
- Frédéric DUREUX, suppléant — 06 18 30 36 01

## Voies extérieures

- Inspection du travail
- 3919 — Violences Femmes Info
- Défenseur des droits

Traitement — Accusé de réception sous 2 jours ouvrés, entretien sous 5 jours ouvrés, mesures conservatoires immédiates si nécessaire, puis instruction contradictoire et décision motivée.

Apprentis mineurs — Information adaptée et renforcée lors de l'accueil : comportements interdits, interlocuteurs au centre et en entreprise, confidentialité du signalement, information du représentant légal.

# Vie pratique

## Absences et maladie

- Prévenez sans délai le centre et votre employeur
- Transmettez votre justificatif dans les 48 heures
- Toute absence est signalée à l'entreprise et tracée au dossier

## Support informatique

- Pendant les séances : le formateur assure le premier dépannage
- Support joignable dès 30 minutes avant la séance et pendant toute sa durée
- Hors séances : du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h
- 06 66 85 03 37 — Louisa DUREUX · 06 12 51 39 27 — Margaux SABATIER

## Sécurité et alarme

- Les consignes de sécurité sont affichées dans chaque salle
- Un exercice d'évacuation est organisé chaque année
- Référent : Frédéric DUREUX — 06 18 30 36 01

Rupture du contrat — En cas de difficulté, prévenez le pôle pédagogique au plus tôt. Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'une nouvelle entreprise et vous maintenir en formation pendant six mois, conformément au code du travail.

Mobilité européenne — Une période de mobilité dans un autre pays d'Europe est possible. Renseignez-vous auprès du pôle pédagogique.

CONTACTS UTILES

# Nous sommes à votre écoute

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Accueil et administratif : info@fpa-hse.fr — 03 29 27 31 07 — 03 88 84 13 58
Référent handicap : Frédéric DUREUX — president@fpa-hse.fr — 06 18 30 36 01
Qualité et réclamations : Sarah DUREUX — reclamation@fpa-hse.fr — 06 64 88 20 97
Violences, harcèlement et discriminations : signalement@fpa-hse.fr — 06 66 85 03 37
12 route du Donon, 88110 ALLARMONT — 76 et 98 rue de la Plaine des Bouchers, 67100 STRASBOURG — cfa-fpa-hse.fr